

INTRODUCTION

Françoise DORO-MÉGY ET AGNÈS LEROUX

Les neuf articles présentés dans ce volume explorent des phénomènes inter-langues qui s'inscrivent dans des domaines variés tels que l'analyse syntaxique, discursive, lexicologique ou didactique. Leur diversité permet d'interroger l'évolution des différentes méthodologies de la linguistique contrastive. L'objectif principal des chercheurs dans ce domaine reste, outre des applications pratiques en traductologie ou en didactique, de contribuer au développement de la linguistique générale. On tend parfois à l'oublier, mettre en regard différents systèmes linguistiques participe aux recherches sur le fonctionnement du langage ; en ce sens, la linguistique contrastive est plus proche de la linguistique générale que de la traductologie.

La spécificité de la théorisation introduite par Jacqueline Guillemin-Flescher à partir des années 1960 réside dans une approche énonciative du traitement des problèmes de traduction. Elle a plus largement ouvert la voie à de nombreux linguistes qui s'inspirent plus ou moins directement de cette approche (Daniel Henkel, Rudy Loock ou Bruno Poncharal, pour n'en citer que quelques-uns), et à des traducteurs ou apprenants qui ont pu bénéficier de la richesse de ses analyses dans leur pratique traductologique. Le titre et la problématique abordée dans l'ouvrage *Linguistique et traductologie ; les enjeux d'une relation complexe* (Boisseau, Chauvin, Keromnes [dir.], 2016) illustrent la finesse de l'articulation entre ces deux domaines. Il est en effet courant d'assimiler linguistique contrastive et traductologie, sans tenir compte de leurs objectifs respectifs, rappelés dans Gournay (2013 : 399) :

Par rapport à la traductologie [...], la linguistique contrastive ne se situe pas au même niveau d'analyse. La traductologie, en formalisant une réflexion sur l'écart entre la construction du sens dans le texte original et celle dans les possibles traductions, répond à la question que se posent les apprenants : jusqu'où je peux m'approprier le texte et le réécrire ? La seconde, en mettant en avant les spécificités des langues en contact, peut répondre à la question : quelles transformations minimales dois-je faire pour que le texte traduit soit bien le reflet des pratiques idiomatiques de la langue cible.

Si les résultats obtenus en linguistique contrastive contribuent à enrichir la pratique de la traduction, les phénomènes plus larges, mis en évidence par les traductologues, couvrant des facteurs socio-culturels, élargissent la vision parfois quelque peu restreinte du linguiste sur le processus de traduction.

Sur le plan méthodologique, le changement d'échelle des corpus dû au développement des outils numériques a considérablement modifié la linguistique dans son ensemble, et plus particulièrement son aspect contrastif : la composante quantitative permet d'évaluer la représentativité des corpus, ce qui n'était possible qu'en partie, de façon presque artisanale, lors du développement de la discipline par Jacqueline Guillemin-Flescher dans les années 1980 par exemple. Cette évolution technologique a permis d'introduire une distinction plus précise entre analyses quantitatives et analyses qualitatives centrées sur l'élaboration d'hypothèses qui rendent compte des phénomènes observés. Si de plus en plus d'études linguistiques reposent uniquement sur des données quantitatives, certains chercheurs continuent d'insister sur l'intérêt des manipulations d'énoncés à travers l'observation d'un échantillonnage plus réduit, limitant les données chiffrées. Les travaux qui intègrent des statistiques aux explications des faits de langue illustrent la complémentarité de ces deux approches. La conciliation de ces deux facteurs quantitatif et qualitatif présente, selon nous, un double avantage :

- éviter aux linguistes de devenir des *jongleurs de chiffres* qui ne pourraient lire et s'approprier l'ensemble des exemples en contexte en raison de leur nombre exponentiel ;
- intégrer des données quantifiées représentatives comme point de départ à l'élaboration théorique d'explication des phénomènes.

Ce volume contribue à montrer que les études statistiques constituent un outil nécessaire à l'évolution des travaux linguistiques sans pour autant suffire à rendre compte du fonctionnement des langues à travers une analyse qualitative.

Ces différentes méthodologies sont également liées aux types de données observées. Pour des raisons pratiques évidentes, les corpus multilingues ne bénéficient pas d'un accès aussi direct que les corpus monolingues, largement généralisés. Cette problématique de l'accessibilité des données est doublée de la question du choix du corpus, nécessairement en jeu dès lors qu'il s'agit de comparer les langues. Il existe principalement deux possibilités :

- les corpus parallèles, unidirectionnels ou bidirectionnels, comparant les textes sources et leur traduction ;
- les corpus comparables composés de textes originaux dont les propriétés sont comparables dans les deux langues.

S'ensuivent différents questionnements : dans quelle mesure doit-on favoriser un corpus parallèle plutôt qu'un corpus comparable ? Pourquoi choisir un corpus parallèle unidirectionnel plutôt qu'un corpus bidirectionnel, qui permet de vérifier les hypothèses avancées dans les deux sens de traduction ? L'étude sur corpus parallèle doit-elle être complétée par une étude sur corpus comparable constitué de textes originaux, garants de la norme linguistique ?

Si on trouve majoritairement des études-fondées sur des corpus parallèles qui préexistent à la recherche, par exemple EUROPARL, PLECI, GRAFE ou CODEXT¹, certains linguistes préfèrent constituer des corpus ad hoc : ils relèvent des exemples ciblés portant sur des contextes de discours spécifiques afin de mener des études qui ne seraient pas envisageables à partir de corpus numériques plus généraux.

Par ailleurs, le genre de textes étudiés est devenu un facteur déterminant dans les études contrastives. On peut, en effet, se demander dans quelle mesure le genre, par exemple littéraire, journalistique, académique ou filmographique, exerce une influence sur la mise en évidence de phénomènes interlangues. Les tendances dégagées dans le passage d'une langue à une autre sont-elles dépendantes du genre du corpus ou sont-elles généralisables, quel que soit le type de corpus ? Il semble que certains phénomènes soient généralisables comme les différences de mise en œuvre de la modalisation en anglais et en français, alors que d'autres sont liés au type de discours. L'imparfait de rupture, par exemple, est davantage fréquent dans les textes de presse qu'en littérature. Chuquet (2000 : 70) étudie les problèmes de traduction que pose cette valeur bien particulière de l'imparfait sur un corpus essentiellement composé d'articles extraits du journal *Le Monde*. Par exemple, dans l'énoncé *Le 4 janvier 1960, sur la route de Sens à Paris, une voiture s'écrasait contre un arbre. Albert Camus venait de trouver la mort*, « l'effet filmique » construit par l'imparfait de rupture (*s'écrasait*) associé au repère temporel est difficilement rendu en anglais avec une traduction au prétérit (*crashed*) qui confère une neutralité plus banale au récit.

Ainsi, la constitution du corpus, essentielle à toute étude linguistique, prend une dimension particulière dans les études contrastives dans la mesure où la double analyse (voire triple si elle porte sur trois langues) nécessite une méthodologie qui découle directement du lien entre corpus et objet d'étude.

Dans le présent ouvrage, les études de **Raluca Nita**, **Daniel Henkel**, et **Leslie Galliot & Lucie Gournay** sont toutes les trois fondées sur des corpus parallèles, composés de romans traduits, alignés et annotés automatiquement : les traductions sont étudiées dans un sens unidirectionnel (soit français-anglais, soit anglais-français) ou bidirectionnel. D'autres langues sont également comparées au français à partir de corpus littéraires parallèles, l'italien dans l'article de **Alberto Bramati**, et le grec dans celui de **Evangelia Vlachou**.

Ces corpus sont néanmoins exploités différemment selon les objets d'étude. L'article de **Leslie Galliot & Lucie Gournay** présente la particularité d'inclure plusieurs traductions du même ouvrage. **Alberto Bramati** et **Evangelia Vlachou**

1. Pour plus de détail sur ces corpus : EUROPARL [<https://opus.nlpl.eu/Europarl-v3.php>], PLECI [<https://uclouvain.be/en/research-institutes/ilc/cccl/pleci.html>] et GRAFE [<https://forellis.labo.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/271/2021/05/workflowCorpusMultiLing.pdf>]. Le corpus CODEXT, multilingue parallèle est développé au sein du laboratoire IMAGER de l'université Paris Est Créteil et est constitué de 80 romans anglophones contemporains (1990-2019) et leur traduction publiée. Il n'est pas en accès libre.

comparent respectivement l'italien et le grec au français, langue cible d'un corpus littéraire unidirectionnel. **Raluca Nita** et **Daniel Henkel**, quant à eux, utilisent un corpus bidirectionnel qui permet une analyse dans les deux sens de traduction.

L'article de **Victoria Hanchett & Laure Lansari** illustre les études qui portent sur un corpus ad hoc, constitué de documents réunis par le linguiste lui-même. Les auteures ont choisi un corpus comparable dont les données sont collectées non pas à partir de traductions comme dans le cas des corpus parallèles, mais de textes dont les caractéristiques communes permettent une comparaison. Cette approche leur permet de comparer cinq magazines féminins en anglais, et le même nombre en français du point de vue des « récits de vie dans la presse féminine ». Elles n'auraient, a priori, pas pu mener cette recherche à partir de corpus parallèles numériques, qui n'incluent pas ce type de données.

D'autres supports, ciblés et plus restreints quantitativement, permettent également de mener des études contrastives non moins pertinentes. **Maryvonne Boisseau** a choisi un corpus parallèle anglais-français constitué d'un texte universitaire rédigé par Anthony Long, helléniste, à propos de la théorisation du langage dans la Grèce ancienne. Ce corpus lui permet d'étudier les phénomènes de construction de la notion */language/-langage/* et la mise en jeu de la modalisation en anglais et en français pour montrer que le genre du texte étudié constitue un facteur essentiel dans sa composante énonciative. De même, l'étude de **Jean Szlamowicz** est fondée sur un corpus de textes spécialisés dans les domaines de l'œnologie et du vêtement, dont il est lui-même le traducteur.

Alors que le travail sur des données authentiques, garantes d'un discours produit en situation, s'est progressivement imposé, certains linguistes ont recours à des exemples qu'ils construisent eux-mêmes, notamment en linguistique contrastive appliquée à la didactique, parfois en retrait concernant l'utilisation de corpus numérisés. On remarque d'ailleurs qu'Antoine Culioli lui-même fabriquait généralement ses exemples à partir d'énoncés souvent oraux (néanmoins testés auprès d'informateurs natifs), ce qui n'enlève rien à la pertinence de ses analyses, à l'éclairage de ses nombreuses manipulations et à la puissance de l'élaboration de sa Théorie des Opérations Énonciatives.

Dans son étude sur les modificateurs de degré, **Evangelia Vlachou** a elle-même recours à de nombreuses manipulations pour caractériser les emplois des adverbes *très* et *beaucoup*, afin d'introduire une dimension contrastive avec le grec. Elle confronte des exemples fabriqués (souvent empruntés à d'autres articles) à des énoncés authentiques extraits du corpus FRANTEXT. Pour sa part, **Thérèse Robin**, dans une approche didactique, compare les systèmes grammaticaux de l'allemand et du français à partir des recherches du germaniste Jean-Marie Zemb. Ses exemples construits correspondent aux normes des langues cible et source et servent d'illustration à une étude de grammaire comparée, aussi nécessaire en didactique des langues.

Ainsi, ce volume propose des articles à la fois homogènes dans leur approche contrastive et hétérogènes sur le plan méthodologique, du cadre théorique ou des langues comparées, même si, admettons-le, l'anglais et le français dominant, sans doute pour des raisons d'affiliation théorique avec Jacqueline Guillemain-Flescher et son influence dans les départements d'anglais.

L'hétérogénéité des bases de données multilingues évoquée précédemment appelle nécessairement une diversité d'objets d'étude qui s'inscrivent dans des approches spécifiques. L'ouvrage s'ouvre sur l'article de **Maryvonne Boisseau** qui explore la question épineuse du lien entre linguistique, traduction et stylistique. Si Jacqueline Guillemain-Flescher distingue nettement linguistique et stylistique, l'articulation entre les deux champs ne peut être définitivement « évacuée ». La linguistique contrastive, en mettant en évidence les régularités généralisables d'ordre syntaxiques et énonciatives, s'attache à étudier la dimension collective des phénomènes langagiers spécifiques à chaque langue ; or la question de la singularité et de la place du choix stylistique à la fois de l'auteur et du traducteur se pose nécessairement dans l'analyse contrastive. Maryvonne Boisseau reste prudente en concluant que la question n'est pas tranchée ; elle introduit la notion de *dynamique du style* pour renvoyer au processus continu entre l'organisation collective du discours et son instanciation individuelle qu'il s'agit de prendre en compte dans l'analyse linguistique. Elle montre que les phénomènes linguistiques récurrents mis en évidence par les analyses de linguistique contrastive s'articulent avec un *répertoire de formes stylistiques* de chaque langue, ce qui permet de remettre en cause la neutralité même de tout *style* textuel.

Également dans la lignée des travaux énonciatifs de Jacqueline Guillemain-Flescher, **Raluca Nita** met en évidence les traductions régulières du pronom français *on* lorsqu'il est suivi de verbes de perception auditive et visuelle. Elle met ainsi au jour les problèmes de traduction que pose la représentation de la perception dans un corpus parallèle littéraire français-anglais. Partant de l'hypothèse mise en évidence par Jacqueline Guillemain-Flescher selon laquelle le français favorise une orientation de la relation prédicative à partir du sujet alors que l'anglais privilégie une orientation à partir de l'objet, elle explore les relations entre source de perception et perçoit dans les deux langues. Le pronom *on*, associé à un verbe de perception, représente l'origine de la source subjective individualisée mais non spécifiée qui construit l'objet de perception, et marque ainsi une source indissociable du percept. À l'inverse, en anglais la perception est reconstituée à partir de l'objet en focalisant sur la description de la scène. Ces hypothèses permettent de rendre compte des traductions de *on*, notamment celles qui impliquent un changement dans l'organisation syntaxique de l'énoncé.

On retrouve, dans l'article suivant, un phénomène comparable lié à la référence pronominale étudiée dans le sens anglais-français. **Leslie Galliot & Lucie Gournay** s'intéressent, dans le même cadre énonciatif, à la caractérisation du pronom *one* dans ses emplois génériques et ses traductions en français. À partir d'une étude quantitative et qualitative d'un corpus parallèle littéraire qui inclut la comparaison de plusieurs

traductions d'un même roman, les auteures dégagent des schémas de traduction de *one* à partir de contraintes énonciatives qui reviennent régulièrement. Elles observent que l'analyse exclusive des données quantitatives ne permet pas de rendre compte des opérations qui sous-tendent les marqueurs. Elles défendent la complémentarité de l'analyse quantitative, essentielle à la représentativité des phénomènes, et l'analyse qualitative qui tient compte de la complexité des repérages dans la construction du sens en contexte.

Cette question de la représentativité est clairement posée dans l'étude de traductologie contrastive menée par **Daniel Henkel**, à partir d'une analyse quantitative qui porte sur l'expression de la perception. L'auteur montre que les verbes de perception *hear* et *see* sont plus fréquents en anglais qu'*entendre* et *voir* en français. Les données chiffrées mettent en évidence une influence de la langue source sur la langue cible, par une corrélation forte et statistiquement significative entre les paires de textes source et cible. L'auteur parle alors de la langue traduite comme d'une sous-variété linguistique distincte, identifiable comme du français traduit de l'anglais ou de l'anglais traduit du français. L'analyse qualitative fait apparaître cinq stratégies principales de traduction : verbes de cognition, d'autres verbes de perception, modulation, transposition, omission ou ajout.

Dans une approche essentiellement qualitative, rédigée en anglais, **Victoria Hanchett & Laure Lansari** se concentrent sur un procédé stylistique spécifique d'un genre mineur : le rôle des éléments initiaux dans les récits de vie dans la presse féminine, dans un corpus comparable anglais-français. L'analyse contrastive des propositions en position initiale dans les récits de vie dans la presse féminine fait apparaître que la différence entre l'anglais et le français réside dans la construction de leur dimension émotionnelle : celle-ci repose entre autres sur des marqueurs syntaxiques renvoyant à une connaissance partagée du monde en anglais et à des éléments subjectifs en français. L'étude permet de confirmer que ce genre, si mineur soit-il, obéit aux règles langagières déjà mises au jour par Jacqueline Guillemin-Flescher, à savoir un repérage indexé sur les sources subjectives privilégié par le co-énonciateur en anglais et par l'énonciateur en français.

Jean Szlamovicz s'intéresse à l'aspect lexicologique de l'analyse contrastive fondée sur la traduction pour dégager la dynamique des contraintes syntaxiques générées par le lexique. Son questionnement sur les *faux-amis* (désignés par *cognats*) lui permet d'expliquer l'évolution sémantique d'unités de même orthographe dans deux langues distinctes (par exemple *diligence* en anglais et en français) à partir d'un système à trois variables, emprunté à Cadiot et Visseti : le motif, inscrit dans l'étymologie du mot, le profil, qui privilégie un motif en fonction d'une configuration particulière, et le thème, domaine discursif dans lequel cette configuration s'insère. Il montre dans quelle mesure le point de vue sur le faisceau de propriétés rassemblées en un mot influe sur le processus de traduction du lexique. Il avance en effet que la réinterprétation, ou « reprofilage », est toujours possible pour une même forme

schématique, elle-même garante d'un fonctionnement en contexte mais pas de la permanence référentielle.

Dans une étude contrastive français-grec, **Evangelia Vlachou** étudie les modificateurs de degré (MD) *très* et *beaucoup* en se concentrant sur la structure Être – MD – N du type « c'est une ville très sport » la comparant à la construction grecque *être-Déf_{gEn}-N*, qui implique l'emploi du génitif. Ces marqueurs introduisent une gradabilité sur l'échelle de prototypicalité de l'appréciation concernant les noms, généralement associés à la non-gradabilité. L'auteure montre l'intérêt d'une étude contrastive dans une approche de la sémantique formelle qui tient compte de facteurs syntaxiques. À partir de critères précis, tels que le type de prédicats en jeu, et l'analyse du génitif dans les structures étudiées en grec, l'étude montre l'articulation entre la définitude faible, le haut degré et la *localité*.

Alberto Bramati, quant à lui, s'intéresse au marqueur francophone, *chez*, dont il propose une étude contrastive français-italien. Partant de la classification de *chez* effectuée par Andrée Borillo, il observe et classe ses différentes traductions possibles en italien. Les différentes valeurs de *chez* sont réparties en deux grandes catégories, selon que la préposition introduit un espace géographique (restreint, *chez moi*, ou large, *chez nous*, *chez les Indiens*) ou qu'elle renvoie à la construction d'une relation plus conceptuelle ou abstraite (*chez cet auteur*). Ainsi, les différents emplois de *chez* se retrouvent-ils catégorisés, par l'analyse contrastive, en fonction des propriétés syntactico-sémantiques, aboutissant, en italien, à six prépositions différentes.

Enfin, comme le montre **Thérèse Robin** dans une étude comparant le système de négation en français et en allemand, l'analyse contrastive s'avère utile dans une approche de grammaire comparée à des fins didactiques. Sur le modèle de la théorie développée par Jean-Marie Zemb dans les années 1970, Thérèse Robin compare la syntaxe de la phrase en français et en allemand, en partant non seulement de la forme mais surtout de la place du marqueur de négation sur l'axe syntagmatique. Elle montre dans quelle mesure le schéma fondamental du positionnement de la négation en allemand tracé par Jean-Marie Zemb peut être utilisé pour expliquer la différence de construction syntaxique entre l'allemand et le français. Les notions de thème et de rhème sont complétées par celle de phème, notion structurante de la phrase allemande. Le dessin qui accompagne cette modélisation permet de mettre en regard les deux langues pour ensuite trouver des applications en didactique des langues à destination de la formation des enseignants ou de l'enseignement apprentissage en classe de collège et lycée.

La diversité des corpus et des sujets d'étude présentés dans ce volume démontre le dynamisme d'un domaine de recherche qui nécessite une méthodologie exigeante. Ces contributions confirment l'intérêt de partir des observables à la fois pour accéder à la spécificité des langues et contribuer à l'élucidation du processus de traduction, voire à l'apprentissage des langues. S'approprier ces différentes modalités de contrastivité

ne constitue-t-il pas en soi un bel hommage à la démarche, toujours libre et ouverte, de Jacqueline Guillemin-Flescher ?

BIBLIOGRAPHIE

- BOISSEAU Maryvonne, CHAUVIN Catherine, DELESSE Catherine et KEROMNES Yvon (dir.), 2016, *Linguistique et traductologie : les enjeux d'une relation complexe*, Arras, Artois Presses Université.
- CHUQUET Hélène, 2000, « L'imparfait français est-il traduisible en anglais ? Le cas de l'imparfait de "rupture" » in *Linguistique contrastive et traduction*, t. 5, Gap, Ophrys.
- GOURNAY Lucie, 2013/4, « Traduction des énoncés en incise du discours direct : l'apport de la linguistique contrastive » in *Linguistique contrastive et traductologie anglais/français : quels enjeux ?*, Éla. Études de linguistique appliquée, n° 172, Éditions Klincksieck, [10.3917/ela.172.0397], consulté le 3 octobre 2023.